

## 20.6 Passif éventuel du gouvernement du Canada, années terminées le 31 mars 1976 et 1977

Détail	1976		1977	
	Montant de la garantie \$	Montant en cours \$	Montant de la garantie \$	Montant en cours \$
<b>Titres des chemins de fer garantis quant au principal et aux intérêts</b>				
Canadien National 5%, échéance le 15 mai 1977	70,884,500	70,884,500	68,774,500	68,774,500
Canadien National 4%, échéance le 1 <sup>er</sup> février 1981	300,000,000	300,000,000	300,000,000	30,000,000
Canadien National 5¼%, échéance le 1 <sup>er</sup> janvier 1985	82,017,000	82,017,000	79,667,000	79,667,000
Canadien National 5%, échéance le 1 <sup>er</sup> octobre 1987	129,986,500	129,986,500	125,381,500	125,381,500
<b>Total, titres des chemins de fer</b>	<b>582,888,000<sup>1</sup></b>	<b>582,888,000</b>	<b>573,823,000<sup>1</sup></b>	<b>573,823,000</b>
<b>Autres garanties en cours et passif éventuel</b>				
Prêts accordés par des prêteurs aux termes de la Partie IV de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation pour l'agrandissement et l'amélioration de maisons <sup>2</sup>				
	32,500,000	25,200,000	32,500,000	25,500,000
Prêts assurés consentis par des prêteurs agréés aux termes de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation <sup>3</sup>				
	25,000,000,000	13,864,000,000	25,000,000,000	15,130,000,000
Engagement au titre de l'assurance et des garanties en vertu de la Loi sur l'expansion des exportations				
	1,750,000,000	839,940,000	1,750,000,000	1,037,149,000
Prêts consentis par les banques à charte et les caisses d'épargne et de crédit aux termes de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles				
	10,900,000	8,700,000	10,800,000	8,500,000
Prêts consentis par les banques à charte et les caisses d'épargne et de crédit aux termes de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche				
	343,000,000	106,500,000	370,800,000	124,200,000
Prêts consentis par les banques à charte et les caisses d'épargne et de crédit aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises				
	47,000,000	30,600,000	56,600,000	37,000,000
Prêts consentis par les banques à charte et les caisses d'épargne et de crédit aux termes de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants <sup>4</sup>				
	1,009,300,000	567,000,000	1,166,300,000	640,800,000
Prêts consentis par des prêteurs aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional et de la Loi sur l'expansion économique régionale				
	19,024,000	14,177,000	26,915,000	21,816,000
Prêts consentis par des prêteurs aux termes de la Loi sur la Société de développement du Cap-Breton				
	100,000,000	94,000,000	100,000,000	91,450,000
Prêts consentis par des prêteurs aux termes du Programme d'aide générale de transition				
	250,000,000	61,765,285	250,000,000	68,418,301
Réserves au titre des accords de licence pour la vente d'aéronefs				
	17,600,000 <sup>5</sup>	17,600,000	---	---
Corporation commerciale canadienne — Action contestée d'une résiliation de contrat				
	---	---	6,800,000	6,800,000
Prêts consentis aux Indiens ou aux bandes d'Indiens, aux particuliers, sociétés ou associations pour aider au progrès économique des Indiens				
	40,180,323	31,845,622	42,705,427	29,323,823
Prêts consentis par les banques ou autres prêteurs agréés au titre du logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation				
	---	---	20,463,972	20,163,265
Prêts consentis à la Panarctic Oils Limited pour son programme d'exploration				
	---	---	12,000,000	12,000,000
Prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement à la Nanisivik Mines Ltd.				
	2,154,686	2,154,686	2,990,606	2,990,606
Prêts consentis par des banques à la Canadair Limited pour la construction de l'aéronef Lear Star 600				
	---	---	50,000,000	---
Accord avec Bombardier/MLW pour l'achat de deux trains LRC dans l'éventualité où Amtrak n'achèterait pas le train aux termes d'un contrat de location-vente				
	---	---	9,000,000	---
Caution de soumission des Chemins de fer Nationaux du Canada pour participer à un projet d'aménagement ferroviaire au Venezuela				
	---	---	7,500,000	---
Vaccin contre la grippe porcine fourni par la Glaxo (Canada) Ltd. au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (1976)				
	---	---	1,800,000	1,800,000
<b>Emprunts des sociétés de la Couronne garantis par le gouvernement</b>				
Air Canada	---	---	23,565,100 <sup>6</sup>	15,183,786
Petro-Canada	---	---	240,000,000	240,000,000
Commission canadienne du blé <sup>7</sup>	1,670,000,000	877,777,707	1,370,000,000	725,882,713
<b>Total, passif éventuel</b>	<b>30,874,547,009</b>	<b>17,124,148,300</b>	<b>31,124,563,105</b>	<b>18,812,800,494</b>
Prêts consentis par des institutions prêteuses agréées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation avant 1954				
	Non précisé	Indéterminé	Non précisé	Indéterminé
Garanties de recettes aux propriétaires de logements à loyer modique <sup>8</sup>				
	Non précisé	Indéterminé	Non précisé	Indéterminé

<sup>1</sup>Soldes évalués au 1<sup>er</sup> janvier 1976 et 1977.<sup>2</sup>Au 31 décembre 1975 et 1976.<sup>3</sup>D'après les déclarations des prêteurs agréés

au 31 décembre 1975 et 1976.

<sup>4</sup>Comprend le passif éventuel au titre des paiements de remplacement aux provinces non participantes.<sup>5</sup>Le 23 juillet 1976, une entente hors cour a été conclue entre le gouvernement du Canada et la Northrup Corporation Ltd. Les deux parties se sont entendues sur un montant de \$9,000,000 en compensation des accords de reconfiguration, des redevances et des intérêts sur la vente des appareils CF-5 et NF-5 aux Pays-Bas et des dommages liés à la vente de CF-5 au Venezuela. Sur ce montant, \$6,204,442 ont été versés par la Corporation commerciale canadienne, \$2,695,558 par le ministère des Approvisionnement et Services et \$100,000 par le ministère de la Défense nationale par le truchement de leur organisme, la Canadair Ltd. La Northrup Corporation Ltd. a reçu en paiement \$8,196,024 étant donné qu'une retenue fiscale de \$803,976 a été déduite du montant brut et versée directement par les organes susmentionnés au ministère du Revenu national.<sup>6</sup>Taux de clôture le 31 mars 1977. Livres sterling converties en dollars canadiens. Une £ = 1.8127 dollar canadien.<sup>7</sup>Le passif est fonction du taux de change en vigueur le 15 juin 1976 et 1977.<sup>8</sup>Au 31 décembre 1976, la Société centrale d'hypothèques et de logement détenait un Fonds de garantie de loyer d'un montant de \$8,832,000 (\$8,343,000 au 31 décembre 1975) destiné au règlement des réclamations. Le dernier contrat de location a expiré en 1975.